Envoyé en préfecture le 24/09/2025
Reçu en préfecture le 24/09/2025
Publié le 25/09/2025
ID : 064-216400382-20250918-2025_09_18_52-DE

# COMMUNE D'ARCANGUES

## DELIBERATION
## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq à 18h30.
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, M. VITIELLO Laurent, Mme HARAN Corinne, Mme CHARLANNE Sandrine, M. DARRIGOL Daniel, Mme DUCOURNAU Marcelle, M. PICOT Olivier, Mme JOST Sybille, M. FERRUS Stéphane, Mme BONNARDET Marlène, M. AIME Ramuntxo, Mme DACHARY Sylvie, M. GARIADOR Alain, Mme CAZAUX Marie-Christine, Mme THOMAS Nélize, Mme CABROL Laurence.

Secrétaire de séance :

Absents excusés :
Mme FAVRE Nathalie
M. GAROSI Rémy, ayant donné pouvoir à M. GARMENDIA Jean
Mme LAFFONTAS Céline, ayant donné pouvoir à M. ECHEVERRIA Philippe
M. GARRIGUE Jean-Michel, ayant donné pouvoir à Mme DUCOURNAU Marcelle

---

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres ayant pris part au vote : 22

Date de la convocation : 12 septembre 2025
Date d'affichage : 12 septembre 2025
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

---

***Délibération n° 2025/52***
**Création d'un emploi d'agent de maîtrise dans le cadre de la Promotion interne**

A la suite de la transmission des dossiers de promotion interne auprès du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques, une sélection des différents dossiers a été opérée et un arrêté signé du président du Centre de Gestion a établi la liste des agents retenus au titre de la Promotion interne.

Le dossier d'un agent de la Commune a été retenu pour la promotion au grade d'agent de maîtrise.

Il convient désormais de créer l'emploi correspondant afin de pouvoir nommer l'agent concerné sur le grade pour lequel il bénéficie d'une promotion interne. Il s'agit de faire correspondre le grade détenu par cet agent avec les fonctions qu'il exerce effectivement.

La création d'emploi proposée est un emploi de responsable du CTM à temps complet sur le grade d'Agent de maitrise (catégorie C) à compter du 1er octobre 2025.
La fiche de poste sera ajustée suite à l'entretien professionnel de l'agent concerné.

Envoyé en préfecture le 24/09/2025
Reçu en préfecture le 24/09/2025
Publié le 25/09/2025
ID : 064-216400382-20250918-2025_09_18_52-DE

L'emploi initialement occupé sera supprimé après les 6 mois de détachement pour stage et titularisation.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal :

**ADOPTE** la création à compter du 1er octobre 2025, d'un emploi permanent de responsable du CTM à temps complet sur le grade d'agent de maîtrise (catégorie C),

**PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,

MAIRIE D'ARCANGUES (Pyrénées-Atlantiques)

M. ECHEVERRIA Philippe.

Le secrétaire de séance,

M. MAISTERRENA Didier